



Grafik: worldatlas.com

Zurich. La desserte de quelques îles de l'océan Indien, jusqu'ici assurée par l'Église territoriale de France, le sera désormais par celle du Sud-Est africain. Il s'agit des îles suivantes : Maurice, Mayotte, Rodrigues, la Réunion et les Seychelles. C'est ce qu'ont convenu les apôtres de district Jean-Luc Schneider et Johann R. Kitching.

A partir du 1^{er} novembre 2008, le suivi administratif et pastoral des communautés néo-apostoliques de ces îles change de mains. Les apôtres de district Jean-Luc Schneider (France) et Johann R. Kitching (Afrique du Sud) ont convenu que les républiques de Maurice et des Seychelles ainsi que les îles Mayotte, Rodrigues et de la Réunion seront désormais prises en charge par l'Église du Sud-Est africain. Les raisons qui ont présidé à cette décision sont la proximité géographique de ces îles avec l'Afrique australe et leur meilleure accessibilité.

3 novembre 2008